



DESCRIPTION DE POSTE TRÉSORIER.ÈRE

La fonction du/de la trésorier.ère est d'assurer l'intégrité des affaires de nature fiscale et financières d'AFP Canada. Le/La trésorier.ère siège au conseil d'administration et au comité de direction d'AFP Canada.

Les responsabilités sont les suivantes :

1. Présider le comité des finances et d'audit, et établir l'ordre du jour des réunions;
2. Veiller à ce qu'AFP Canada tienne des registres financiers exacts et qu'elle respecte la réglementation sur les versements de l'Agence du revenu du Canada;
3. Veiller au respect de toutes les politiques financières du conseil d'administration;
4. Participer à la préparation du budget annuel en collaboration avec le comité des finances et d'audit, distribuer le budget proposé aux parties concernées aux fins d'examen et soumettre le budget au conseil d'administration et aux membres du comité de direction;
5. Examiner les états financiers mensuels afin de contrôler les dépenses et les recettes par rapport au budget;
6. Veiller à ce que les rapports financiers trimestriels soient présentés au conseil d'administration et au comité de direction;
7. Veiller à ce qu'un audit annuel soit réalisé et diriger le comité des finances et d'audit aux fins de supervision du processus d'audit, d'examen des états financiers audités et de leur distribution aux parties concernées;
8. Siéger d'office au comité des finances d'AFP Global;
9. Identifier activement de potentiels futurs membres du conseil d'administration aux fins de planification de la relève et examiner les listes des comités pour trouver des candidat.e.s potentiel.le.s à soumettre à l'attention du comité des candidatures;
10. Signer les états financiers annuels audités après leur approbation par le conseil d'administration;
11. Présenter au conseil d'administration la motion recommandant la nomination du cabinet d'audit comptable pour AFP Canada, conformément à la loi;

12. Veiller à ce que les tâches de trésorerie réalisées par le personnel de l'AFP soient accomplies et rapportées au.à la président.e;
13. Remplir d'autres fonctions assignées aux membres du comité de direction d'AFP Canada selon les besoins.